

■ **AMI (Genève) SA**, à Genève, rue Hugo-de-Senger 5. Nouvelle société anonyme. Statuts du 28.02.2002. But: travaux d'assainissement et de nettoyage, y compris l'élimination de tous déchets dangereux. Capital-actions: CHF 100'000, entièrement libéré, divisé en 100 actions de CHF 1'000, nominatives, liées selon statuts. Organe de publicité: FOSC. Communication aux actionnaires: lettre. Administration: Seydoux Charles, de Meyrin, à Choulex, président, Bruchez Pierre-Alain, de Bagnes, à Fully, vice-président, et Julier Jean-Marc, de Varonne, à Le Mont-sur-Lausanne, secrétaire. Signature collective à deux du président ou collective à deux avec le président des autres administrateurs. Réviseur: Actora SA, à Genève.

Journal no 2583 du 06.03.2002
(00379966 / CH-660.0.481.002-2)